

N/REF : 10/04/2025 14H15 C:008933 I:13611

CAUGANT JEAN YVES

V/Appel du Jeudi 10/04/2025 a 14H15

**90 RUE DE SARZEAU
35000 RENNES**

IMMEUBLE : 90 SARZEAU
90 RUE DE SARZEAU
35000 RENNES

Rennes, le

14 Avril 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 90 SARZEAU - MR CAUGANT 06 68 42 42 55

MOTIF : DEBOUCHAGE RESEAU EP

Donneur d'ordre : _ OCCUPANT LOGEMENT

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule spécialisé équipé
d'une pompe haute pression.

INTERVENTION DU 10/04
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
DEBOUCHAGE RÉSEAU EAUX PLUVIALES
CONTRÔLE - BON ECOULEMENT
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATÉRIEL

OBSERVATIONS : REGLEMENT PAR CHEQUE 140€ N°0544282 CA

AT LCOMPTER Email envoyé le 10/04/25 a 16H00 _ OCCUPANT LOGEMENT

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un véhicule spécialisé débouchage (hydraulique, électromécanique, mécanique).
Localisation de l'obstruction, recherche du sens d'écoulement du réseau.
Débouchage par procédé hydraulique a haute pression, électromécanique, mécanique
Vérification du bon écoulement du réseau.
Nettoyage du chantier.
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Une intervention de débouchage ne peut en aucun cas etre assimilée a un curage
de canalisation (remise au diametre initial de la totalité de la canalisation).
Le débouchage est une opération de premiere urgence qui permet uniquement

d'assurer le rétablissement d'un écoulement.

Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction.

Dans le cas contraire, ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions de débouchage que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et y remédier si le client nous en donne l'ordre par un curage (remise au diamètre) ou une réparation de la canalisation (si nécessaire).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====					
Quantité	Heures - Suppléments -	Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Ffait	Déb.H.Pression <=0h50 sans déplac.	3	127,28	127,28
TOTAL H.T.					127,28
T.V.A. a 10,00%					12,72
TOTAL T.T.C.En EURO					<u>140,00</u>

Valeur en votre règlement comptant

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.